

## OVH GROUPE

Société anonyme au capital de 189 898 056 euros  
Siège social : 2 rue Kellermann, 59100 Roubaix, France  
537 407 926 RCS Lille Métropole

(la « Société »)

---

### RAPPORT SPECIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2021

---

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de vous informer sur les attributions gratuites d'actions effectuées au cours de l'exercice clos le 31 août 2021 par la Société au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société ou des sociétés du groupe OVHcloud (ci-après le « Groupe »). Le présent rapport couvre l'ensemble de l'exercice clos le 31 août 2021.

Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, le Président de la Société<sup>1</sup> a procédé à des attributions d'actions gratuites au profit des salariés et des mandataires sociaux de la Société et du Groupe comme suit :

Plan d'attribution gratuite	Plan n° 4	Plan n°5
Date d'assemblée générale	13 juillet 2020	13 juillet 2020
Date des décisions du Président <sup>1</sup>	23 février 2021	20 juillet 2021
Nombre total d'actions attribuées gratuitement, dont le nombre attribué à :	442 186	250 976
<i>M. Octave Klaba – Président du Conseil d'administration</i>	Néant	Néant
<i>M. Michel Paulin – Directeur général</i>	Néant	Néant
Date d'acquisition des actions	23 février 2022	20 juillet 2022
Date de fin de période de conservation	23 février 2023	20 juillet 2023

---

<sup>1</sup> Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, la Société était une société par actions simplifiée. Depuis le 28 septembre 2021, la Société est une société anonyme à conseil d'administration.

<b>Nombre d'actions souscrites</b>	0	0
<b>Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques</b>	0	0
<b>Actions attribuées gratuitement restantes</b>	442 186	250 976
<b>Valeur unitaire des actions attribuées (en euros)</b>	10,75 euros	10,75 euros

Conditions et critères d'attribution définitive

L'attribution définitive des actions gratuites au titre des plans n°4 et n°5 est conditionnée au respect des conditions de présence suivantes :

\* soit que le bénéficiaire des actions gratuites (i) soit salarié de la Société ou de sociétés ou groupements, français ou étrangers, liés à la Société au sens de l'article L.225-197-2, I du Code de commerce avec un contrat de travail à durée indéterminée et (ii) ne soit pas en préavis de licenciement, de démission ou en cours de procédure de rupture conventionnelle ;

\* soit que le bénéficiaire des actions gratuites (i) soit titulaire d'un mandat social au sein de la Société et (ii) ne soit pas en préavis de cessation de ses fonctions pour quelque cause que ce soit.

**Dispositions propres à la conservation de leurs actions par les dirigeants mandataires sociaux de la Société ou d'une société apparentée**

Conformément à l'article L.225-197-1, II, alinéa 4 du Code de commerce, une obligation de conservation pour Michel Paulin, Directeur général de la Société, a été votée lors de la réunion du Conseil d'administration du 15 novembre 2021. Michel Paulin est soumis à un *lock-up* d'une durée d'un an. A compter de la fin de cette période de *lock-up*, il est soumis à une obligation de conservation de 75 % des actions gratuites définitivement acquises pour une durée expirant à la fin de son mandat.

Les caractéristiques des plans d'actions gratuites de la Société en cours (c'est-à-dire dont la période d'acquisition et/ou de conservation est en cours) au 31 août 2021 sont décrites en **Annexe** du présent rapport.

**Actions gratuites attribuées en 2021 au Président du Conseil d'administration, Monsieur Octave Klaba :**

	<b>Nombre d'actions gratuites attribuées</b>	<b>Valeur des actions (en euros)</b>	<b>Date de la décision d'attribution</b>
<b>Actions gratuites attribuées durant l'exercice à Monsieur Octave Klaba par la Société et par les sociétés qui lui sont liées à raison du mandat qu'il exerce dans la Société</b>	0	N/A	N/A
<b>Actions gratuites attribuées durant l'exercice à Monsieur Octave Klaba par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce à raison des mandats qu'il y exerce</b>	0	N/A	N/A

**Actions gratuites attribuées en 2021 au Directeur Général, Monsieur Michel Paulin :**

	<b>Nombre d'actions gratuites attribuées</b>	<b>Valeur des actions (en euros)</b>	<b>Date de la décision d'attribution</b>
<b>Actions gratuites attribuées durant l'exercice à Monsieur Michel Paulin par la Société et par les sociétés qui lui sont liées à raison du mandat qu'il exerce dans la Société</b>	0	N/A	N/A
<b>Actions gratuites attribuées durant l'exercice à Monsieur Michel Paulin par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce à raison des mandats qu'il y exerce</b>	0	N/A	N/A

**Actions gratuites attribuées en 2021 aux 10 salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées a été le plus élevé :**

	<b>Nombre d'actions gratuites attribuées</b>	<b>Valeur unitaire des actions (en euros)</b>	<b>Date de la décision d'attribution</b>
<b>Actions gratuites attribuées durant l'exercice 2021 par la Société et par les sociétés qui lui sont liées aux 10 salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées a été le plus élevé, dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce</b>	Plan n°4 : 0 Plan n°5 : 143.415	10,75	(i) 23 février 2021 ( <i>Plan n°4</i> ) (ii) 20 juillet 2021 ( <i>Plan n°5</i> )

**Actions gratuites attribuées en 2021 par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés à des salariés de la Société :**

	<b>Nombre d'actions gratuites attribuées</b>	<b>Nombre des salariés bénéficiaires des actions gratuites attribuées</b>	<b>Valeur des actions (en euros)</b>	<b>Date de la décision d'attribution</b>
<b>Actions gratuites attribuées durant l'exercice par la Société et par les sociétés qui lui sont liées à des salariés bénéficiaires</b>	442 186	32	10,75	23 février 2021 <i>(Plan n°4)</i>
	250 976	22	10,75	20 juillet 2021 <i>(Plan n°5)</i>

Le Conseil d'administration

## Annexe

<b>Plans d'actions gratuites en cours au 31 août 2021 au sein de la Société</b>			
<b>Plan d'attribution gratuite</b>	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n°5
<b>Date d'assemblée générale</b>	13 juillet 2020	13 juillet 2020	13 juillet 2020
<b>Date des décisions du Président<sup>2</sup></b>	22 juillet 2020	23 février 2021	20 juillet 2021
<b>Nombre total d'actions attribuées gratuitement, dont le nombre attribué à :</b>	385 236	442 186	250 976
<i>Octave Klabi – Président du conseil d'administration</i>	Néant	Néant	Néant
<i>Michel Paulin – Directeur général</i>	Néant	Néant	Néant
<b>Date d'acquisition des actions</b>	22 juillet 2021	23 février 2022	20 juillet 2022
<b>Date de fin de période de conservation</b>	22 juillet 2022	23 février 2023	20 juillet 2023
<b>Nombre d'actions souscrites</b>	371 952	0	0
<b>Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques</b>	13 284	0	0
<b>Actions attribuées gratuitement restantes</b>	371 952	442 186	250 976

---

<sup>2</sup> Au cours de l'exercice clos le 31 août 2021, la Société était une société par actions simplifiée. Depuis le 28 septembre 2021, la Société est une société anonyme à conseil d'administration.